

# EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	10
• présents	9
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

**Objet**

MODIFICATION DE  
LA DELIBERATION  
05.06.2023 :  
FIXATION TARIF  
REPAS DU 14.07

De la commune GIROLLES

Séance du 19 octobre 2023 à 18 heures 45

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. MASSOL Bernard

Étaient présents :

Michel GUYOT, Nicole VITEAU, Marie-Annick DE RYCKE, Érick DEGOIX, Sylvia MASSOL, Fabrice HEURTAUX, Marie SEILLER, Marion DESBOIS

Étaient excusés :

Corinne GUILLAUD

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.  
B. MASSOL

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,  
Mme DESBOIS Marion

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibérations :

Suite à une erreur matérielle, la délibération du 5.06.2023 sera modifiée comme suit :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'à l'occasion du 14 juillet, un repas ouvert à tous avec inscription et règlement à l'avancé, le Vendredi 14 juillet à midi à la salle des fêtes de Girolles.

Il convient donc de fixer le prix de ce repas.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le prix du repas du 14 Juillet à :

- 10 € pour les adultes de Girolles
- 25 € pour les adultes extérieurs à la Commune
- Gratuit pour les enfants de Girolles de -12 ans
- 10 € pour les enfants extérieurs de -12 ans

2023-  
Acte certifié exécutoire  
Reçu par le représentant de l'État  
le

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le 06/11/2023

ID : 089-218901882-20231019-2023\_34-DE

LE MAIR  
S<sup>2</sup>LO

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 30 octobre 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 12 octobre 2023.

Fait à GIROLLES, le 25 octobre 2023

Le Maire

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le 06/11/2023

ID : 089-218901882-20231019-2023\_34-DE



A handwritten signature in blue ink, written over the seal of the Mairie de Girolles.